



Compte bancaire bloqué sans explication

Par **Denis80**, le **04/04/2015** à **08:33**

Bonjour,rrnrJ'ai été victime d'une arnaque à une offre d'emploi. J'ai reçu un chèque soit disant pour une location de véhicule.rnLa banque me l'a encaissé et j'ai envoyé un mandat à une personne X pour la location.rnDepuis le chèque a été une fois crédité sur mon compte et débiter car sûrement volé ou autre, je ne sais pas. rnJ'ai porté plainte suite à cette arnaque et la Banque Postale m'a signalé qu'elle ne pouvait rien faire pour cette perte de 2000euros sur mon compte. rnAvec la gendarmerie j'ai su que ça pouvait être une arnaque nationale voir internationale donc je ne suis pas prêt que ça passe en justice le temps qu'il retrouve les coupables de cette escroquerie.rnrnMais là, à ma grande surprise mon compte bancaire courant est bloqué, mon livret A est clôturé sans que je sois averti de quoique ce soit. rnEt hier je reçois un courrier me disant que ma banque clôture mes comptes. J'ai téléphoné au centre de Lille mais personne ne me dit rien. J'ai revu le Directeur de mon agence bancaire qui lui a téléphoné également et on lui a répondu qu'il n'était pas habilité pour me répondre que ceci ne le regardait pas.rnrnJ'ai ensuite téléphoné à la Banque de France ou la personne très gentille me dit que ma banque ne peut pas clôturé mon compte bancaire du jour au lendemain mais que j'ai un délai de 2 mois. rnDonc je suis retourné à ma banque, impossible de voir un conseiller ou le directeur juste la personne au guichet qui me dit votre compte est bloqué je ne sais pas pourquoi.rnrnQue faire ? Car j'ai besoin de l'argent de mon compte pour payer mes factures et me nourrir.rnJe ne sais même pas si mes prélèvements mensuels automatique vont passer.rnrnJe ne dors plus, ma situation devient précaire et personne pour me renseigner.rnSachant que je n'ai ni amende ni retour avec les impôts donc ceci ne peut pas venir d'eux.rnJ'ai supposé que suite à l'arnaque dont j'ai été victime sûrement que le chèque que j'avais déposé avait été volé ou j'ai eu un piratage. Je ne sais pas...rnrnQui peut me donner des solutions car là je sature... Surtout que sans argent on ne va pas loin et si je ne paies pas mes factures après c'est un cercle sans fin avec les ennuis qui s'accumulentrrnrMerci d'avance pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **04/04/2015** à **12:29**

bjr, rneffectivement vous avez été victime de cette arnaque bien connue. rnon ne répétera jamais assez que lorsque que vous déposez un chèque sur votre compte, il faut toujours attendre une quinzaine de jours afin de disposer de sa valeur. rvotre banque n'est pas responsable du découvert consécutif à cette arnaque. rnpour la fermeture de votre compte par la banque vous pouvez consulter ce lien qui renseigne sur cette procédure: rnh<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31456.xhtml> rncdt